

LA STRUCTURE DES SALAIRES EN FRANCE ET EN RFA

Dans l'étude des évolutions salariales et dans l'analyse des relations entre salaire et emploi, salaire et profitabilité, salaire et compétitivité, on utilise généralement un indicateur synthétique, qui le plus souvent est le salaire moyen dans l'industrie manufacturière. Si les enseignements de telles méthodes sont incontestablement fructueux, ils masquent cependant de nombreux aspects de la réalité des marchés du travail, et en particulier leurs cloisonnements, aussi bien à l'intérieur des entreprises qu'entre les différents secteurs d'une économie.

Pour les comparaisons internationales la confrontation des salaires moyens est notoirement insuffisante en raison des différences de structure des économies.

Les données harmonisées qui sont présentées ici permettent d'appréhender certains contrastes résultant de comportements différents des entreprises et des salariés dans deux pays, la France et l'Allemagne. Elles apportent aussi des éléments d'appréciation de la rigidité des salaires relatifs ⁽¹⁾. Elles sont valables indépendamment des évolutions des taux de change et des pouvoirs d'achat.

Hierarchies des rémunérations en 1978

Dans un marché du travail parfaitement flexible, l'existence d'écarts de rémunérations entre les différents échelons à l'intérieur d'une entreprise devrait refléter à la fois les

différences de productivité des salariés et la rareté relative de leur qualification. Les effets de ces écarts sur l'offre de travail peuvent être de deux ordres : d'une part influencer sur les choix de formation, en fixant les différences de rentabilité entre les divers investissements en capital humain ; d'autre part inciter à la mobilité à l'intérieur de l'entreprise, par promotion.

S'il en était effectivement ainsi les hiérarchies seraient comparables dans une même branche d'activité en des pays similaires. Or au contraire les données concernant la France et l'Allemagne font apparaître une réalité à certains égards contrastée (tableau 1).

Dans l'industrie la hiérarchie des salaires des ouvriers est très voisine en France et en Allemagne, avec, toutefois, une rémunération relativement meilleure en Allemagne pour les qualifications inférieures. La similitude demeure au niveau des branches choisies pour illustrer les différences sectorielles. Mais des contrastes marqués apparaissent pour les employés. D'abord l'écart entre les salaires médians des ouvriers et des employés (colonne de droite du tableau 1) est plus

(1) Toutes les données utilisées dans cette étude proviennent des enquêtes de l'OSCE (Office statistique des communautés européennes). Elles concernent les rémunérations brutes et excluent donc les charges sociales patronales. Cette source permet de suivre les évolutions sectorielles des salaires moyens de 1972 à 1983, mais ne fournit actuellement sur les hiérarchies que des données relatives à l'année 1978.

1. Indices des gains mensuels dans l'industrie selon la qualification
France et RFA - 1978

		OUVRIERS				EMPLOYÉS						Médian employés Médian ouvrier	
		Gains médians en monnaie nationale	Qualification			Gains médians en monnaie nationale	Qualification						
			1	2	3		1	2	3	4	5A		5B
Ensemble des Ind. Manufacturières	F RFA	3 211 2 222	113 112,6	88,5 94	80,2 81,2	5 643 3 082	384,7 237	263,2 173,8	163,6 128,6	113,8 88,4	175,9 149	147,7 118,3	169 138,7
Sidérurgie CECA	F RFA	3 602 2 355	104,3 104,3	92,8 97,9	82,6 90	5 672 3 222	436,6 233	286,6 149,3	140,3 113	104,7 80,8	169,7 153,7	140,2 -	157,5 136,8
Automobiles	F RFA	3 801 2 652	109,1 104,7	89,4 93,8	83,7 91,8	6 039 3 817	409,5 236,1	244,4 170,2	149,2 125,3	116,9 96,2	171,4 163,1	152 -	158,9 143,9
Industries Alimentaires	F RFA	3 182 2 099	113,1 118,2	90,2 99,6	79,9 78,2	5 050 2 785	368,5 240,4	252,2 176,9	158 130,8	107,6 88	166,2 157,7	146 130,5	158,7 132,7

Sources et définitions des qualifications : OSCE, *Structure des salaires*, Eurostat, 1984.
100 = Gains médians ouvrier de la branche.

Qualifications		A	B	C	D	E	F	Médian	Médian en monnaie nationale	Médian employés / Médian ouvriers manuf.
Commerce de gros	F	286,7	183,3	120	95,4	78,6	66,9	100	3 898 F	121,4
	RFA	238,9	222,9	156,5	109,9	78	70,9	100	2 139 DM	96,3
Commerce de détail	F	290,3	188,9	124,9	98,9	83,4	72	100	3 510 F	109,3
	RFA	261,1	234,2	163,4	113,6	79,5	74,1	100	1 915 DM	86,2
Institutions de crédit	F	288,2	160,5	101,2	85,9	71,7	63,6	100	4 634 F	144,3
	RFA	237,4	205	143,5	98,2	76,1	71,8	100	2 540 DM	114,3
Assurances	F	303,7	189,4	124,9	79,9	76,1	62,2	100	4 328 F	134,8
	RFA	208,8	192,9	128,4	91,6	79,6	64,2	100	2 772 DM	124,8

Sources et définitions des qualifications : OSCE, *Structure des salaires*, Eurostat, 1984.
100 = Gain médian de la catégorie.

grand en France qu'en Allemagne, pays où les employés les moins qualifiés de l'industrie ont une rémunération inférieure à la médiane du salaire ouvrier. En outre l'éventail des salaires des employés est beaucoup plus ouvert en France qu'en RFA, où les niveaux supérieurs sont moins éloignés du salaire médian.

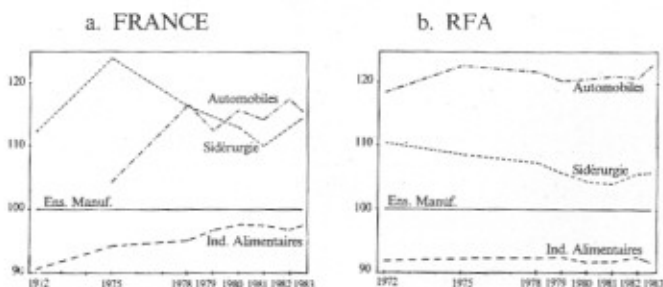
On retrouve ces mêmes caractéristiques dans les services, mais atténuées et avec de fortes différences selon les branches (tableau 2). Dans les deux pays les salariés des institutions de crédit et des assurances bénéficient en moyenne de rémunérations mensuelles très supérieures à celles versées par l'industrie. Mais en RFA les écarts entre les trois échelons supérieurs de la hiérarchie dans les services sont moindres. Sans doute est-ce dû à une plus grande fluidité des effectifs entre ces catégories.

D'une façon plus générale il semble que l'ampleur du fossé qui en France sépare le sommet du reste de la hiérarchie, tant dans l'industrie que dans les services, résulte de la rigidité des carrières et de l'existence de barrières plus grandes à la promotion interne.

Évolutions des écarts sectoriels

Les caractéristiques des négociations salariales en France et en RFA favorisent la permanence des hiérarchies de salaire à l'intérieur des entreprises et des branches. Elles tendent aussi le plus souvent à préserver les écarts entre les salaires médians des différentes branches. Une organisation fortement centralisée des négociations favorise ce maintien, tandis que les évolutions différentielles de la productivité du travail et de la demande des diverses branches ont, au contraire, pour effet de modifier les écarts de rémunération moyenne. Les graphiques 1a et 1b, qui retracent les évolutions des gains horaires ouvriers par branche sur une décennie, montrent que, dans les deux pays, les positions relatives

1. Écarts sectoriels - Industries - 1972(X) - 1983(IV) 100 = Ensemble des industries manufacturières



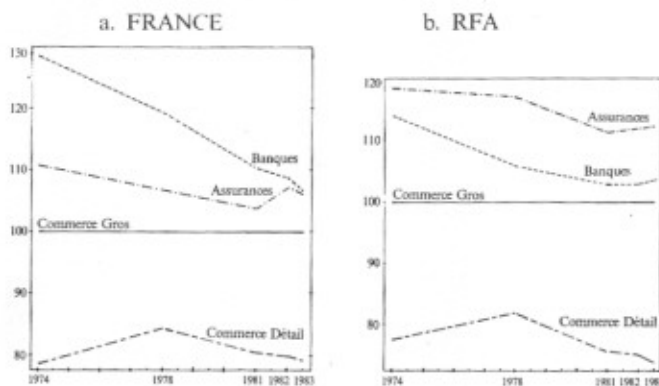
Source : OSCE.

(2) Ces chiffres n'incluent cependant pas toutes les primes et avantages.

ne sont pas rigides. Ainsi la rémunération des ouvriers de la sidérurgie en Allemagne se rapproche-t-elle régulièrement de la moyenne des industries manufacturières ; une réduction du même écart n'est manifeste que de 1975 à 1981 en France, où le salaire moyen des ouvriers de l'automobile s'écarte au contraire de la moyenne, et dépasse celui de la sidérurgie en fin de période.

Dans les services (graphiques 2a et 2b), tant en France qu'en RFA, les employés des institutions de crédit et, dans une moindre mesure, des assurances ont connu, sur l'ensemble de la période, une dégradation régulière de leur position relative (2), les rémunérations moyennes demeurant toutefois supérieures à celles du commerce de gros et plus encore de détail. Dans celui-ci les rémunérations ont connu, dans les deux pays, une détérioration relative depuis 1978.

2. Écarts sectoriels - Services - 1974(X) - 1983(IV) 100 = Commerce de gros



Source : OSCE.

Ces changements des positions relatives selon les secteurs ne peuvent manquer de retentir sur les hiérarchies (pour lesquelles des séries temporelles font encore défaut). Sur plusieurs années ils ont provoqué des différences cumulées de revenu très substantielles et ont évidemment eu une incidence sur l'évolution du salaire moyen. Il semble bien que, en Allemagne et peut-être en France, le début des années quatre-vingt marque une inflexion des tendances des écarts sectoriels, liée à la fois aux politiques de désinflation et à la montée du chômage, qui affectent différemment les divers secteurs et qualifications et contribuent à modérer les demandes des employés dans les négociations salariales. Dans la mesure où souvent les licenciements frappent en raison inverse de l'ancienneté et de la position hiérarchique, la structure des salaires s'en trouve modifiée, et la moyenne relevée.

Jacques LE CACHEUX
Chargé d'études à l'OFCE

LE COMMERCE FRANCO-AFRICAIN

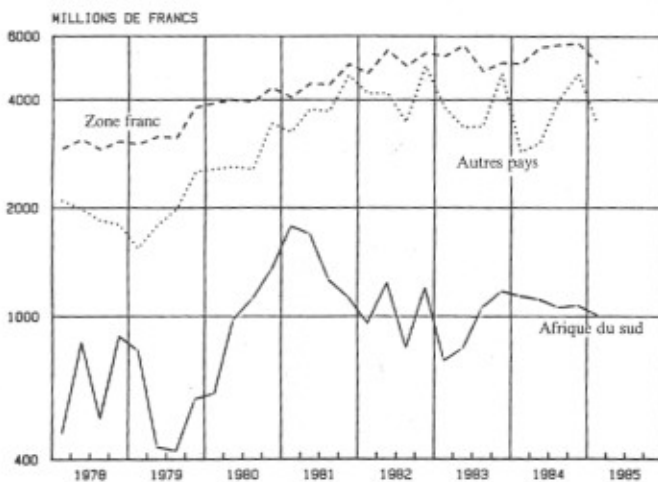
L'Afrique sub-saharienne ⁽¹⁾ absorbe un peu moins du vingtième de nos exportations, mais le cinquième de nos ventes au tiers monde. La France fournit 20 % des exportations de OCDE vers ce sous-continent, que l'on peut décomposer en trois groupes : les pays de la Zone Franc ⁽²⁾, l'Afrique du Sud, et les autres pays, parmi lesquels le Nigeria est prépondérant.

Ce marché a été peu dynamique au cours des années récentes. Ses recettes réelles avaient fléchi du début 1980 au début 1983 sous l'effet d'une diminution des quantités vendues et d'une dégradation des termes de l'échange. Celle-ci, initialement causée par l'augmentation du prix des importations manufacturières, a ensuite été due à la baisse du prix des exportations pétrolières. Une légère amélioration des recettes africaines apparaît depuis, mais qui reste modérée, la reprise étant moins vigoureuse en Europe qu'aux États-Unis. Les importations se sont ajustées à cette évolution avec un décalage de quelques trimestres : elles ont, en volume, diminué du début 1982 à la mi-1983, puis se sont stabilisées à un niveau comparable à celui du début 1979. Une situation financière dégradée et les sécheresses de 1980 et 1984 constituent de lourds handicaps.

Une bonne performance française face à la stagnation de la demande africaine...

La part des trois groupes dans nos exportations ne s'est guère modifiée au cours des années récentes ; en 1984 elle était de 54 % pour la zone Franc, 11 % pour l'Afrique du Sud et 35 % pour les autres pays.

1. Exportations françaises vers l'Afrique sub-saharienne



Source : Douanes, estimations OFCE

Nos exportations, exprimées en francs, vers l'Afrique du Sud avaient baissé en 1981, en partie pour des raisons politiques ; elles sont stables depuis la mi-1982. Vers les deux autres groupes, au-delà d'amples variations intra-annuelles, elles stagnent depuis la fin 1981. Toutefois, les ventes des autres pays de l'OCDE ayant diminué, il y a eu gains de parts de marché.

1. L'Algérie, le Maroc, la Tunisie, la Libye, l'Égypte et le Soudan ont été exclus.

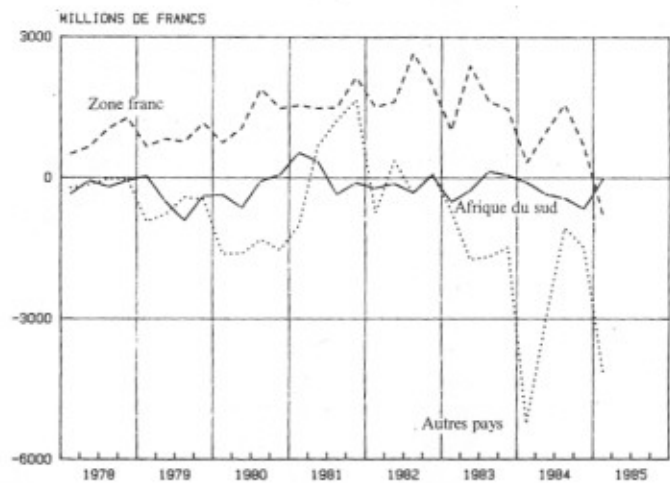
2. Créée officiellement le 29 décembre 1945, elle regroupe les républiques suivantes : Bénin, Burkina Faso (anciennement Haute-Volta), Cameroun, Centrafrique, Congo, Côte-d'Ivoire, Comores, Gabon, Mali, Sénégal, Tchad, Togo et depuis le 1^{er} janvier 1985 Guinée-Équatoriale.

Les produits manufacturés constituent les trois quarts des exportations françaises vers ce sous-continent. Une large fraction, surtout vers les pays pétroliers, provient de la signature de grands contrats. La réduction des recettes d'exportation des pays africains membres de l'OPEP et plus généralement les contraintes financières que connaissent les nations de l'Afrique sub-saharienne ont conduit depuis 1983 à un ralentissement sensible de leurs commandes. Compte tenu du décalage de plusieurs trimestres entre la signature des contrats et leur réalisation totale, cette inflexion ne fera pleinement sentir ses effets qu'à partir de l'année 1985.

... n'évite pas une dégradation du solde commercial.

En 1984 la France a enregistré un déficit commercial vis-à-vis de l'Afrique sub-saharienne plus important qu'aux lendemains du second choc pétrolier. L'excédent commercial que procuraient les pays africains de la Zone Franc s'est contracté et n'a plus compensé le déficit vis-à-vis des autres pays, lui-même accru. Cela s'explique par la réorientation de notre approvisionnement énergétique. Après avoir baissé entre 1978 et 1981, la part de l'Afrique sub-saharienne dans l'ensemble des achats de pétrole faits par la France aux pays en développement s'est redressée et a atteint près du quart en 1984.

2. Solde commercial de la France vis-à-vis de l'Afrique sub-saharienne



Source : Douanes, estimations OFCE

Le Nigeria est devenu notre seconde source d'approvisionnement en pétrole brut dans le monde, après le Royaume-Uni, mais avant l'Arabie Saoudite. La France se fournit également auprès du Gabon et, depuis 1983, du Cameroun ; ces deux pays fournissent près de la moitié de nos importations totales en provenance de la Zone Franc, et le Nigeria les trois quarts de nos achats en provenance du reste de l'Afrique (hors Afrique du Sud). Aussi, la dégradation de notre solde commercial avec l'Afrique est-elle la contrepartie de son amélioration avec d'autres zones (en 1984, la France a enregistré un excédent de 1,2 milliard de francs avec l'Arabie Saoudite).

Au premier trimestre 1985 le déséquilibre a été accentué par la rigueur climatique en France, qui a obligé à accroître les importations de pétrole.

La progression de nos importations, outre qu'elle correspond à une diversification utile de nos approvisionnements en énergie, est de nature à permettre une croissance de nos exportations dans le cadre d'échanges bilatéraux.

Philippe AROYO
Catherine DUJUST

Département des diagnostics de l'OFCE

Faits et chiffres d'actualité

FRANCE

La croissance du **produit intérieur brut** en 1984 aurait été de 1,5 % seulement selon les comptes de la Nation annuels, contre 2 % selon la dernière estimation disponible des comptes trimestriels : une moindre contribution des stocks à la croissance et un recul plus marqué de l'investissement des entreprises expliquent pour l'essentiel cet écart. A la fin de 1984 et au début de 1985 l'activité industrielle a connu un léger repli, dû à l'évolution des demandes étrangère et française, qui a été accentué par les mauvaises conditions climatiques de janvier-février. Une amélioration devrait intervenir au second trimestre avec la reprise modérée des commandes dans les biens d'équipement et de consommation, ce que confirment les récentes enquêtes (INSEE, Banque de France).

Le **nombre de demandeurs d'emplois (cvs)** a baissé de 0,2 % en mars, après - 0,5 % en février. Cette très légère régression du chômage (il s'accroît toutefois de 1,5 % du quatrième trimestre 1984 au premier trimestre 1985 en moyenne, et de 7,7 % de mars 1984 à mars 1985) semble due au traitement social du chômage plus qu'à l'évolution des effectifs employés : les TUC et les stages de formation permettent au chômage des jeunes de diminuer plus sensiblement que le chômage total. Les effectifs continuent à régresser : dans l'industrie, les entreprises déclarent que le recul s'est poursuivi au premier trimestre au même rythme que les trimestres précédents et que cette tendance se prolongera malgré la hausse anticipée de l'activité. Dans les autres secteurs (commerce, bâtiment), les médiocres perspectives d'activité interdisent toute amélioration de l'emploi.

L'**investissement industriel** aurait selon la dernière enquête de l'INSEE progressé de 10 % en volume en 1984. Les industriels confirment ainsi les précédentes estimations, alors que d'après la récente enquête du Crédit national la croissance aurait été limitée à 4 % ; mais c'est parce que les dépenses auraient été reportées de la fin 1984 au début de 1985. L'ampleur de la reprise en cours n'est donc pas mise en cause. Son extension au secteur des biens d'équipement paraît en outre de plus en plus probable.

La modération des **prix à l'exportation** de produits manufacturés à l'automne 1984 ne s'est pas prolongée en fin d'année : en novembre et surtout en décembre les prix se sont de nouveau accrus, portant ainsi à 1,3 % la hausse du dernier trimestre. Comme en 1983,

les prix à l'exportation ont en moyenne annuelle progressé d'environ 6 points de plus que les prix de production. En revanche les prix à l'importation se sont stabilisés au quatrième trimestre, après la forte progression de l'été. Les termes de l'échange se sont ainsi améliorés de 4,4 % entre octobre et décembre.

Le **taux de salaire horaire** s'est accru de 1,7 % au quatrième trimestre 1984, portant la hausse en cours d'année à 6,4 %. La décélération par rapport à 1983 atteint donc près de 3,5 points. Les inégalités par grand secteur sont plus marquées qu'en 1983 : commerce : + 7,4 %, industrie : + 6,3 %, bâtiment : + 6,1 %, services : + 6,0 %. Pour le premier trimestre 1985 les industriels font état d'augmentations toujours faibles (0,5 % par mois) ; la hausse dans l'ensemble des secteurs pourrait de nouveau être limitée à 1,7 %.

Les **difficultés de trésorerie** dans l'industrie se sont de nouveau réduites en début d'année. Après deux années de trésorerie très serrées, l'amélioration est notable dans l'automobile, où elle semble liée à de bonnes performances à l'exportation en février. Dans les biens d'équipement les tensions s'accroissent à nouveau depuis le début de 1985 (alourdissement des stocks en janvier-février et reprise probable de l'investissement). Parmi les secteurs abrités les difficultés de trésorerie restent stables dans le commerce de gros, mais s'aggravent dans le commerce de détail ; les crédits bancaires sont moins facilement obtenus dans ces deux secteurs. Dégradation également dans le bâtiment et particulièrement dans les petites entreprises.

ÉTRANGER

Aux **États-Unis** la croissance est à nouveau hésitante : l'augmentation de la production industrielle en mars (0,3 %) ne fait que compenser le déclin de février ; les signaux donnés par les ménages sont ambigus : la consommation, très forte en février, retombe en mars (- 0,5 %). Elle pourrait cependant bénéficier de la croissance du revenu nominal (0,5 % en mars) et d'un endettement des ménages record en février (124 milliards de dollars en rythme annuel). Les mises en chantier de logements se sont redressées (1,9 million en rythme annuel en mars), ce qui annonce peut-être un regain d'activité par rapport à l'hiver, d'autant que les permis de construire ont augmenté de 11 % en mars.

En **RFA** l'activité économique reste très dépendante de l'extérieur, ce qui modère l'op-

timisme des chefs d'entreprise tel que le révèlent les enquêtes de l'IFO. La hausse en volume pour les deux premiers mois de l'année des contrats de commande dans l'industrie manufacturière est due principalement au dynamisme du secteur des biens d'équipement, notamment à l'exportation. En revanche les prémices d'une stabilisation du niveau des stocks en RFA et en Europe affectent le secteur des biens d'investissement. Enfin les commandes de biens de consommation durables reflètent les perspectives modérées de la consommation des ménages.

Au **Royaume-Uni** le climat des affaires est meilleur depuis le quatrième trimestre 1984. La production pétrolière est toujours abondante et la production manufacturière s'est sensiblement relevée en février (+ 0,9 %), compensant le mauvais résultat de janvier (- 0,2 %). Dans l'industrie le plan de charge pour les quatre mois à venir est bien orienté, notamment en raison des commandes étrangères. Cependant les récentes prévisions de la CBI annonçant un PIB en croissance de 4 % pour 1985 (soit 0,5 point de plus que la prévision du Trésor) repose sur des hypothèses optimistes d'environnement international, qui pourraient s'avérer excessives.

En **Italie** la désinflation n'a pas réussi en mars à franchir le seuil de 8,6 % (en glissement sur un an) atteint depuis le début de l'année. Cela pose le problème de l'évolution du coût du travail, alors que les négociations patronat syndicats sont encore dans l'impasse et que la perspective d'un référendum à ce sujet se rapproche. La hausse du coût du travail en 1984 (11,5 %) a été supérieure à l'inflation. Par unité produite ce coût s'est fortement réduit dans l'industrie grâce à des gains de productivité, mais un effort reste à faire dans les services (+ 12 %).

En **Israël**, à la suite de l'accélération de l'inflation en 1984 (en rythme annuel, plus de 400 % aux deuxième et troisième trimestres, puis plus de 1 000 % en octobre) le gouvernement avait obtenu, après négociations, un gel de trois mois pour de nombreux prix et revenus. Après une pause en décembre et janvier, l'indice des prix connaît de nouveaux dérapages. En dépit de la prolongation du blocage, certains tarifs ont dû être ajustés. Le résultat du mois de mars (290 % en rythme annuel, la plus forte progression jamais enregistrée pour un mois de mars), porte l'augmentation du premier trimestre 1985 à 220 % en rythme annuel.

Département des diagnostics de l'OFCE

L'Observatoire Français des Conjonctures Économiques (OFCE) de la Fondation Nationale des Sciences Politiques est chargé, sous la présidence de Jean-Marcel JEANNENEY, d'étudier, en toute indépendance, la conjoncture de l'économie française et son environnement extérieur.

Il publie une revue en janvier, avril, juillet et octobre et une lettre mensuelle le quatrième mercredi du mois, qui portent le même titre « Observations et Diagnostics Économiques » et sont éditées par les Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques.

Dans la revue et la lettre les idées émises le sont librement par les économistes de l'OFCE. Elles peuvent s'opposer, le pluralisme des opinions étant un des principes de l'OFCE.

Tarif d'abonnement 1985		Lettre 10 n°/an	Revue 4 n°/an	Revue et Lettre
Les demandes d'abonnement doivent être adressées à : OFCE 69, quai d'Orsay 75007 Paris avec un chèque bancaire ou postal à l'ordre de FNSP-OFCE-Publications	Tarif normal (institutions/entreprises)	140 F	250 F	340 F
	Tarif réduit (particuliers)	65 F	160 F	200 F
	Prix du numéro	15 F	70 F	